Ô jeune garçon ! Je vais t’enseigner quelques paroles : Préserve Allah et Il te préservera. Préserve Allah et tu Le trouveras devant toi. Lorsque tu demandes, demande alors à Allah. Lorsque tu cherches de l’aide, alors cherche l'aide d’Allah

D'après Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) : « Un jour où je me trouvais derrière le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) il a dit : " Ô jeune garçon ! Je vais t’enseigner quelques paroles : Préserve Allah et Il te préservera. Préserve Allah et tu Le trouveras devant toi. Lorsque tu demandes, demande alors à Allah. Lorsque tu cherches de l’aide, alors cherche l'aide d’Allah. Sache que si toute la communauté se réunissait pour te faire bénéficier d'une chose, elle ne pourrait le faire que pour une chose qu’Allah a écrite en ta faveur. Et si elle se liguait pour te nuire, elle ne te nuirait que pour une chose qu’Allah a écrite en ta défaveur. La plume est levée et les pages ont séché. »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî]

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée) informe qu'il était un jeune garçon étant avec le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) sur sa monture, alors il (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) lui a dit : " Certes, je vais t'enseigner des affaires et des choses dont Allah t'accordera le bénéfice de celles-ci. " Préserve Allah en préservant Ses injonctions et en évitant Ses interdictions de sorte qu'Il te trouve dans des obéissances et des oeuvres qui rapprochent de Lui et qu'Il ne te trouve pas dans des désobéissances et des péchés. Si tu fais cela, alors ta récompense sera qu'Allah te préservera des désagréments de la vie d'ici-bas et de l'au-delà et Il te secourra dans tes tâches vers lesquelles tu te diriges. Et lorsque tu veux demander une chose, alors ne demande qu'à Allah car Il est le Seul qui répond à ceux qui demandent. Et lorsque tu veux de l'aide, alors ne demande de l'aide qu'à Allah. Aie la certitude que tu n'obtiendras d'avantage que ce qu'Allah t'a écrit en ta faveur même si tous les gens de la terre se réunissaient pour t'accorder un avantage. Et à l'inverse, tu ne récolteras aucun préjudice même si tous les gens de la terre se réunissaient pour te porter préjudice excepté si Allah l'a décrété en ta défaveur. En effet, Allah, Exalté soit-Il, a écrit cette affaire, Il l'a décrété selon ce qu'impliquait Sa sagesse et Sa science et Il n'y a pas de changement à ce qu'Allah a écrit.